

Nom officiel de la «Nouvelle-Écosse»

J'ai lu la plupart des ouvrages de Samuel Pepys sur cette période de 1659-1660 à 1669. On donnait souvent à cette époque une version latine des titres et autres descriptions semblables. Ce n'était pas parce que les gens instruits parlaient latin. Il est certain qu'au début du XVII^e siècle les gens ne parlaient pas latin en Angleterre.

Il est intéressant d'examiner la carte du Québec. Dernièrement on a rebaptisé un grand nombre de localités dans la partie nord du Nouveau Québec. J'aimerais parler de cette manie de décider subitement de changer un nom qui existe depuis 300 ans, comme dans le cas de la Nouvelle-Écosse, et de dire tout d'un coup . . .

[Français]

Je vais prendre mes vacances avec ma famille en *Nova Scotia*. Je pense que quand même cela ne va pas très bien en français, dire à quelqu'un: Bon, je vais avec ma famille passer mes vacances en *Nova Scotia*.

[Traduction]

Ce n'est pas vraiment ce que le bilinguisme doit signifier au Canada. Je pense qu'il n'est pas raisonnable de demander cela, bien que le député le fasse de bonne foi. Je ne prétends pas que ce soit une idée absurde, mais il n'est pas raisonnable de demander subitement à tous les francophones du monde de modifier leur atlas et de changer le nom qu'ils donnent habituellement à la Nouvelle-Écosse. Cela sent le «franglais» auquel un grand nombre de pays francophones résistent assez vivement, comme les députés le savent. Il n'en sortira rien de bon. En fait, les changements de noms peuvent susciter au Canada plus de difficultés que nous pouvons l'imaginer à première vue.

[Français]

Étant donné l'effort systématique de bilinguisation des institutions fédérales déployé par le gouvernement du Canada depuis l'adoption de la loi sur les langues officielles de 1968, nous n'hésitons pas à qualifier cette tentative d'unilinguisation de rétrograde. Monsieur le président, si j'ai employé le mot «unilinguisation», c'était de propos délibéré. Je parlerai même d'unilinguisation vers l'anglais.

● (1630)

[Traduction]

Je fais remarquer au député qui propose ce changement qu'un argument très important contre son adoption est le fait qu'il existe aujourd'hui en Nouvelle-Écosse une minorité francophone assez importante. J'ai vérifié les chiffres ce matin et je crois que cette minorité est passée, en cinq ans seulement, au cours des années 70, d'à peu près 6 p. 100 de la population à environ 5 p. 100. Autrement dit, il est déjà difficile aux Canadiens francophones de survivre en Nouvelle-Écosse comme francophones, et cela pour toutes sortes de raisons. Il me semble qu'en adoptant cette mesure nous ne ferions que planter inutilement un clou de plus dans leur cercueil linguistique. Pendant toute l'histoire moderne, et en remontant à l'époque où les Acadiens sont revenus, je pense que c'est au début du XIX^e siècle . . .

M. Nowlan: En 1755.

M. Stollery: Ils ne sont pas revenus en 1755, c'est la date de la déportation. Ils ne sont revenus que très longtemps après cette date. Nous pourrions discuter longuement du nom que l'on donnait à cette province avant la déportation des Acadiens. Je suis sûr que depuis qu'ils y sont revenus ils l'ont toujours appelée la Nouvelle-Écosse.

M. Nowlan: C'était l'Acadie.

M. Stollery: On a toujours donné à cette région le nom de Nouvelle-Écosse.

M. Nowlan: Acadie.

M. Stollery: J'ai voulu dire qu'ils avaient été chassés de l'Acadie. Comme le sait le député, les habitants déportés étaient des Acadiens qui vivaient sur la rive française, et ils avaient accepté d'être les Acadiens désignés par le traité.

Si je me souviens bien des écrits de Francis Parkman, que je n'ai pas relus depuis fort longtemps, c'est aux Acadiens visés par le traité qu'on a fait des difficultés en raison de divers conflits entre la Nouvelle-Angleterre et le Québec. Enfin, ils ont été expulsés. A l'époque, ils s'appelaient probablement des Acadiens, mais, en réalité, ils étaient des Acadiens visés par le traité. Les Français avaient cédé le territoire à la Nouvelle-Angleterre.

Je crois que du jour où ils ont été expulsés, en 1755, jusqu'en 1930, beaucoup d'entre eux ont cherché à revenir au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse. Il ne fait aucun doute que depuis lors, ils ont eu beaucoup de mal à conserver leur culture et leur langue. Je sais que les députés appuient les efforts visant à préserver la culture française très ancienne de la Nouvelle-Écosse. Mais en changeant le nom officiel de la Nouvelle-Écosse, on rendrait les choses encore un peu plus difficiles pour ces gens.

Je le répète, monsieur l'Orateur, le principe a un certain mérite. Mais il suscitera des difficultés. Nous désignons des centaines de lieux par des noms qui ne sont pas d'origine anglaise. A mon avis, nous perdons notre temps en légiférant sur le nom qu'on devrait donner à un lieu ou à un autre, et en changeant les usages traditionnels.

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le président, si je ne connaissais pas depuis de nombreuses années le parrain de ce projet de loi et si je n'avais pas connu non plus son père pendant de nombreuses années, je serais très soupçonneux des intentions de l'honorable député qui présente ce projet de loi. L'avantage peut-être, monsieur le président, de siéger longtemps à la Chambre est de bien connaître chaque député des deux côtés de la Chambre et de savoir faire les nuances entre ceux qui comprennent vraiment l'esprit qui doit nous animer, nous Canadiens, et je ne dis pas Canadiens français, Canadiens anglais, mais nous Canadiens à la Chambre. Il y en a qui ont atteint un plus haut degré de «canadianité» que d'autres, mais j'ai espoir que cela viendra et qu'à un certain moment nous aurons tous atteint le degré le plus élevé de «canadianisme» pour bien comprendre non seulement ce que représente pour nous l'institution du Parlement, mais chacune des provinces et le gouvernement fédéral.